

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
(Hors séjours accessoires)

-

Accueil de Jeunes
(Hors séjours accessoires)

Saint-Sulpice-de-
Pommeray

ETE 2025



SOMMAIRE

1) <u>DEMARCHE PEDAGOGIQUE</u>	- 1-
2) <u>PRESENTATION DES EQUIPES PEDAGOGIQUES</u>	- 2-
3) <u>PRESENTATION DES STRUCTURES ET FONCTIONNEMENT</u>	- 3-
4) <u>LES TROUSSEAUX ET LA COMMUNICATION DES INFORMATIONS</u>	- 6-
5) <u>LA PLACE DES ENCADRANTS</u>	- 8-
6) <u>LES DIFFERENTS LOCAUX ET ESPACES RESSOURCES</u>	- 9-
7) <u>LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</u>	- 11-
8) <u>EVALUATION</u>	- 12-
ANNEXE	- 13-

Faire de « l'animation » signifie avant tout avoir un **rôle pédagogique et éducatif** auprès des enfants. Cette mission de **co-éducation** (complémentaire de celles de l'école, des associations et des familles) doit permettre aux enfants de s'épanouir et de devenir dans un avenir plus ou moins lointain les acteurs et les citoyens responsables de demain.

Saint-Sulpice-de-Pommeray est un village rural, en pleine expansion et urbanisation, du Loir-et-Cher, et plus précisément de la vallée de la Cisse. Il touche le chef lieu du département, la ville de Blois, et peut donc bénéficier de l'attractivité de celle-ci, mais jouxte également la forêt domaniale de Blois et lui permet de garder un contact avec la nature. La commune profite également des services de la Communauté d'Agglomération de Blois dont elle fait partie.

1) DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

Cette année nous travaillerons en cohésion avec le « **Projet éducatif municipal** » **2023-2026**. Il relève d'une synthèse élaborée par le Maire et les adjoints à partir d'une analyse portant sur des indices perceptibles qui s'établissent ou s'affermissent au niveau du vécu de la population (les constats) et fixe des objectifs éducatifs (finalités éducatives de la politique municipale à destination de l'enfance et de la jeunesse).

Cet outil est un guide de travail des équipes pédagogiques d'animateurs des différentes structures du Service Enfance Jeunesse. Ils font découler les intentions éducatives en actions pédagogiques et mettent en œuvre en adéquation différents projets d'animation.

2) PRESENTATION DES EQUIPES PEDAGOGIQUES

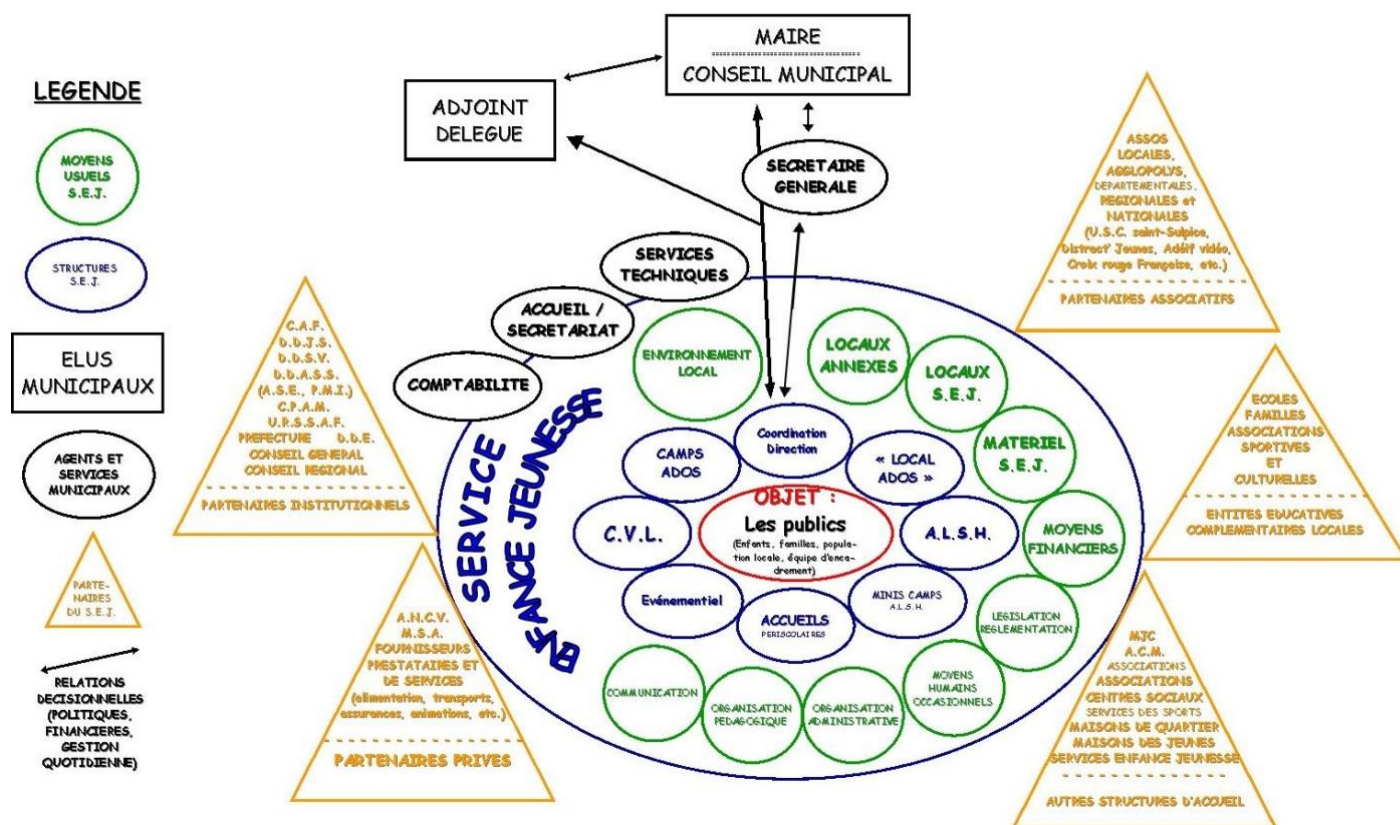
Tous les pôles d'activités du Service Enfance Jeunesse, tentent de s'articuler autour d'une organisation systémique, où les publics (les enfants/jeunes et leur famille) sont au centre des intérêts. Divers intervenants (élus, le personnel d'animation permanent, les membres vacataires des différentes équipes d'animation, le personnel technique ou administratif des autres services communaux, les partenaires publics, privés ou associatifs) et moyens gravitent autour ou s'intègre directement à la vie du centre de Loisirs et du Local Ados.



Mairie de Saint-Sulpice-de-Pommeray 41000 (Loir-et-Cher)

Tel : 02 54 52 58 14 Télécopie : 02 54 52 58 01 E-Mail : saint.sulpice.se.j@wanadoo.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : ORGANIGRAMME SYSTEMIQUE



Les différentes équipes d'animation (3-6 ans, 7-11 ans et 11-17 ans) sont composées de nos animatrices permanentes et d'animateurs(ices) vacataires en fonction des besoins relatifs aux quotas d'encadrement des différentes tranches d'âges.

3) PRESENTATION DES STRUCTURES ET DE LEUR FONCTIONNEMENT

Chaque accueil dispose d'un Règlement Intérieur, définissant les modalités d'accueil, d'inscription, de facturation, de communication entre autres. Ils sont régulièrement mis à jour en fonction des mutations d'organisation (liées au réforme, demande de la C.A.F. ou de la SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports). Il est diffusable en intégralité sur demande et consultable toute l'année sur le site internet de la commune ou sur le portail famille.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) accueille les enfants de 2,5 à 11 ans les mercredis, petites et grandes vacances, à l'exception d'une semaine en août (celle qui comprend le jour férié du 15 août) et les congés de fin d'année. Les enfants sont répartis en groupe d'âge : celui des Petits regroupe les maternelles et celui des Grands les élémentaires, quelques soient leurs âges. Les groupes sont découpés en sous-groupe en fonction des effectifs et des niveaux scolaires. Un animateur possède le même sous-groupe du début jusqu'à la fin de la journée. Tout au long de la semaine, l'animateur changera de sous-groupe pour varier dans les âges.

Chez les Petits comme chez les Grands, chaque demi-journée, les propositions des animateurs se doivent d'être aussi diverses que variées. Cela est d'ailleurs coordonné en réunion. Ils feront une activité manuelle et une activité physique par jour (sauf en cas de sortie ou de grands jeux)

Les petits ont pour propositions 2 activités différentes d'1 heure : une activité manuelle et une activité physique par demi-journée.

Tous les mardis à la journée, chez les Grands comme chez les Petits, des « activités switchs » seront proposés par les animateurs. Un groupe d'enfants fera une première activité avec un animateur pendant une heure, puis ce groupe d'enfant ira faire une deuxième activité avec un autre animateur durant la deuxième heure.

Tous les vendredis matins, chez les grands, les enfants pourront faire une activité de leur choix. Celle-ci sera réfléchi et travaillée tout au long de la semaine.

Si les plus petits profiteront de la sieste dans le dortoir, il peut être proposé aux « MS/GS » de s'allonger s'ils le souhaitent durant le temps calme sur des tapis afin de favoriser un temps de repos qui leur serait nécessaire selon les projets d'animation, l'éloignement des sorties ou l'amplitude importante de présence des enfants. Sinon,

durant ce temps calme, jeux de société, coloriages, livres, etc... seront à leur disposition pour leur permettre de se poser un instant durant la journée.

Le planning individuel de chaque groupe sera affiché, chaque semaine, sur les entrées pour que parents et enfants puissent en prendre connaissance. Il est également affiché sur le site internet de la commune et sur le portail famille.

En parallèle de l'accueil au Centre de Loisirs, durant le mois de Juillet, sur inscriptions préalables et avec un nombre de places limitées (12 ou 14 places), les 7-11 ans pourront participer à des mini-camps situés à Mennetou-sur-cher. Les enfants découvriront la vie en camping et profiteront de différentes sorties Ils profiteront également des activités proposées par les animateurs comme des courses d'orientations, veillées, grand jeux...

Une nuitée au centre de loisirs sera aussi proposée aux parents. Elle permettra de découvrir la nuit en collectivité et sans les parents.

Voici les journées types des enfants (les horaires peuvent s'adapter en fonction des projets insufflés par l'équipe d'animation, en cas de sorties lointaines par exemple, selon les différentes tranches d'âges :

3 - 6 ans – GROUPE DES PETITS (pouvant être répartis, selon les effectifs, en plusieurs groupes)	
<p>7h30 – 8h30 : Accueil de garderie individualisé du côté élémentaire</p> <p>8h30-9h20 : Transfert de l'accueil de garderie et récréation du côté maternelle</p> <p>9h20-9h30 : Toilettes</p> <p>9h30-9h45 : Rituel du début de journée : Chants ou autre...</p>	
<p>9h45 – 10h45: Activité manuelle et / ou sportive</p> <p>Entre 10h45 et 11h00 : Récréation (optionnel)</p> <p>11h00-11h45 : Activité manuelle et / ou Activité sportive</p>	
<p>Passage aux toilettes</p> <p>12h00-13h00 : Repas</p>	
<p>PS</p> <p>13h00- 13h30 : Endormissement</p> <p>13h30-15h45 : Sieste</p>	<p>MS-GS</p> <p>13h00-13h30 : Temps de cour</p> <p>13h30- 14h00 : Temps calme</p> <p>14h00- 15h00 : Activité</p> <p>Entre 15h00 et 15h15 : Récréation (optionnel)</p> <p>15h15 – 16h00 : Activité n°2</p>
<p>Passage aux toilettes</p> <p>16h15– 17h00 : Goûter / Cour</p>	
<p>17h00-17h45 : Accueil des parents / Garderie Ecole Maternelle</p> <p>17h45-18h30 : Accueil des parents / Garderie Ecole Elémentaire</p>	

Bloc besoin de l'enfant petits

<p>7- 11 ans – GROUPE DES GRANDS</p> <p>(Pouvant être répartis, selon les effectifs, en 2 groupes : 7- 9 ans et 10- 11 ans ou CP-CE1 et CE2 à CM2)</p>
<p>7h30-9h00 : Accueil de garderie individualisé</p> <p>9h15 – 9h30 : Toilettes + Rituel du matin</p>
<p>9h30 - 11h30 :</p> <p>Activités manuelles ou sportives</p> <p>Entre 11h30 et 12h00 :</p> <p>Récréation</p>
<p>12h00-13h00 : Repas</p>
<p>13h00 – 13h30 : Temps de cour</p> <p>13h30- 14h00 : Temps calme libre (Jeux de société, petits jeux) ou temps calme dirigé</p>
<p>14h00 – 16h00 : Activités manuelles ou sportives</p>
<p>16h15– 17h00 : Goûter / Cour</p>
<p>17h00-18h30 : Accueil des parents / Garderie Ecole Elémentaire</p>

Cette journée type chez les Grands, répondra à divers besoins des enfants : les rituels permettront de se rencontrer, et de se repérer dans le déroulé de la journée. Les activités devront répondre à différents besoins : découvrir, lutter contre la sédentarité, développer l'imaginaire, la concentration, la motricité, tisser des relations. Les récréations permettront pour eux de se dépenser. Les temps de repas serviront à gagner de l'énergie. Les temps calmes amèneront une digestion. Sur l'étendue de la journée, les animateurs s'efforceront de répondre à ces trois besoins de l'enfant : être écouté et entendu, être en sécurité (physique, morale et affective) et s'amuser.

Les garderies des vacances d'Eté sont encadrées par du personnel permanent de la collectivité (animatrices périscolaires ou ATSEM) et les animateurs du centre de loisirs. Par conséquent, dans le cas où ils ne sont pas de service de garderie, les animateurs vacataires peuvent bénéficier de 30 mn de préparation/rangement matin et soir et 45 mn pour les animatrices permanentes. Ce temps est utilisé le vendredi pour la réunion bilan du soir.

Une pause de 30 mn est également obligatoire le midi pour chaque animateur. Elle est organisée, dans un planning, par roulement pendant les temps de sieste, de cour et temps calmes. Le personnel permanent participant à l'accueil des garderies aide également au bon fonctionnement de ces temps.

L'Accueil de Jeunes labélisé (A.J.) accueille les jeunes de 11 ans (ou scolarisés au collège) à 18 ans non révolus les petites et grandes vacances, à l'exception d'une semaine en août et les congés de fin d'année. Les jeunes pourront profiter du Local Ados entre activités sportives, activités manuelles et sorties diverses. Deux animateurs se relayeront ou travailleront en duo sur cet été.

Les jeunes pourront bénéficier d'une semaine type avec les principes ci-dessous :

11- 17 ans – GROUPE DES ADOS

Par semaine nous retrouverons :

2 sorties

½ journée choix de l'ado

½ journée de bricolage

3x ½ journée de sport

½ journée d'activité manuelle

1 soirée toutes les deux semaines

A cela sera rajouté :

Des journées sans téléphone où animateurs et ados joueront le jeu.

Des bilans de fin de semaine

Cette journée type chez les Ados, répondra à divers besoins des jeunes : besoin de bouger par les différentes activités sportives, être écouté et respecté (débriefing de fin de semaine par exemple), être inclus au sein du groupe, faire parler son imagination via les activités manuelles ou le bricolage, varier les activités pour ouvrir à d'autres horizons, être moteur du bon fonctionnement de la structure (règles de vie communes, planning des tâches quotidiennes...), être autonome en assurant leur sécurité.

Durant cinq jours, du 14 au 18 juillet, un séjour sera proposé aux ados. Il aura lieu à Rochefort et permettra aux jeunes d'apprendre à être indépendant de manière

sécurisée. Des activités, tant culturelles que physiques, rythmeront les journées : Surf, découverte d'une ferme à Huitres, l'aquarium de La Rochelle...

Un Bivouac escalade sera proposé aux ados afin de parfaire ou de découvrir la pratique de ce sport.

4) LES TROUSSEUX ET LA COMMUNICATION DES INFORMATIONS

AU CENTRE DE LOISIRS :

Les plannings complets des activités par semaine et par tranche d'âge sont affichés à l'accueil pour les Grands et les Petits. Des communications spécifiques concernant les sorties sont également affichées au même endroit, accompagnées d'une communication par mail.

La communication individuelle et quotidienne est recommandée. Elle peut se faire sur toute l'amplitude d'ouverture auprès des animatrices des garderies (qui disposent d'un outil de communication avec les animatrices sur les événements majeurs, positifs ou négatifs, de la journée), auprès de l'équipe d'animation de 7H30 à 18H30 ou de l'équipe de direction.

Afin de permettre à votre enfant de vivre ses journées au Centre de Loisirs dans des **conditions de confort et de sécurité optimum**, nous vous demandons de bien vouloir lui fournir un petit sac à dos à bretelles comprenant le trousseau suivant :

- => une casquette ou un chapeau (et une paire de lunettes de soleil),
- => une crème solaire,
- => une petite bouteille d'eau ou gourde,
- => pour les petits : « Doudou » pour la sieste si besoin et un change complet.

Nous vous demandons également de veiller à ce que votre enfant soit correctement chaussé (ou qu'il dispose de **baskets + chaussettes dans son sac**).

Rappel concernant les traitements médicaux et/ou médication homéopathique :

Dans le cas où votre enfant suit un traitement médical pendant le séjour, vous voudrez bien nous fournir, dans une boîte hermétique, l'ordonnance et les médicaments dans leur emballage d'origine accompagnés de la(des) notice(s). Les NOM et Prénom de votre enfant doivent figurer lisiblement sur la boîte hermétique et les emballages.

=> AUCUNE AUTOMEDICATION NE SERA AUTORISEE

AU LOCAL ADOS :

Les fiches d'inscriptions contiennent les horaires des différentes animations ou sorties , avec sont associés les demandes particulières (pique-nique, tenue, ...). Ces fiches sont envoyées par email aux familles, sont sur le site internet de la commune, à la rubrique « les plannings d'activités des vacances » du Local Ados, sur le portail famille et affichées au Local Ados. Des récapitulatifs sont aussi envoyés par mail avec les demandes particulières ou encore les places et les listes d'attentes.

Rappel concernant les traitements médicaux et/ou médication homéopathique :

Dans le cas où votre enfant suit un traitement médical pendant le séjour, vous voudrez bien nous fournir, dans une boîte hermétique, l'ordonnance et les médicaments dans leur emballage d'origine accompagnés de la(des) notice(s). Les NOM et Prénom de votre enfant doivent figurer lisiblement sur la boîte hermétique et les emballages.

=> AUCUNE AUTOMEDICATION NE SERA AUTORISEE

5) LA PLACE DES ENCADRANTS

Les accueils permanents (effectif supérieur à 80 enfants pendant une durée supérieure à 80 jours par an) sont dirigés par une personne titulaire d'un diplôme professionnel (le directeur ne compte pas dans les quotas d'encadrement dans les accueils de 50 enfants et plus).

Les quotas d'encadrement sont :

- **d'1 animateur pour 8 enfants de - de 6 ans ;**
- **d'1 animateur pour 12 enfants de + de 6 ans**

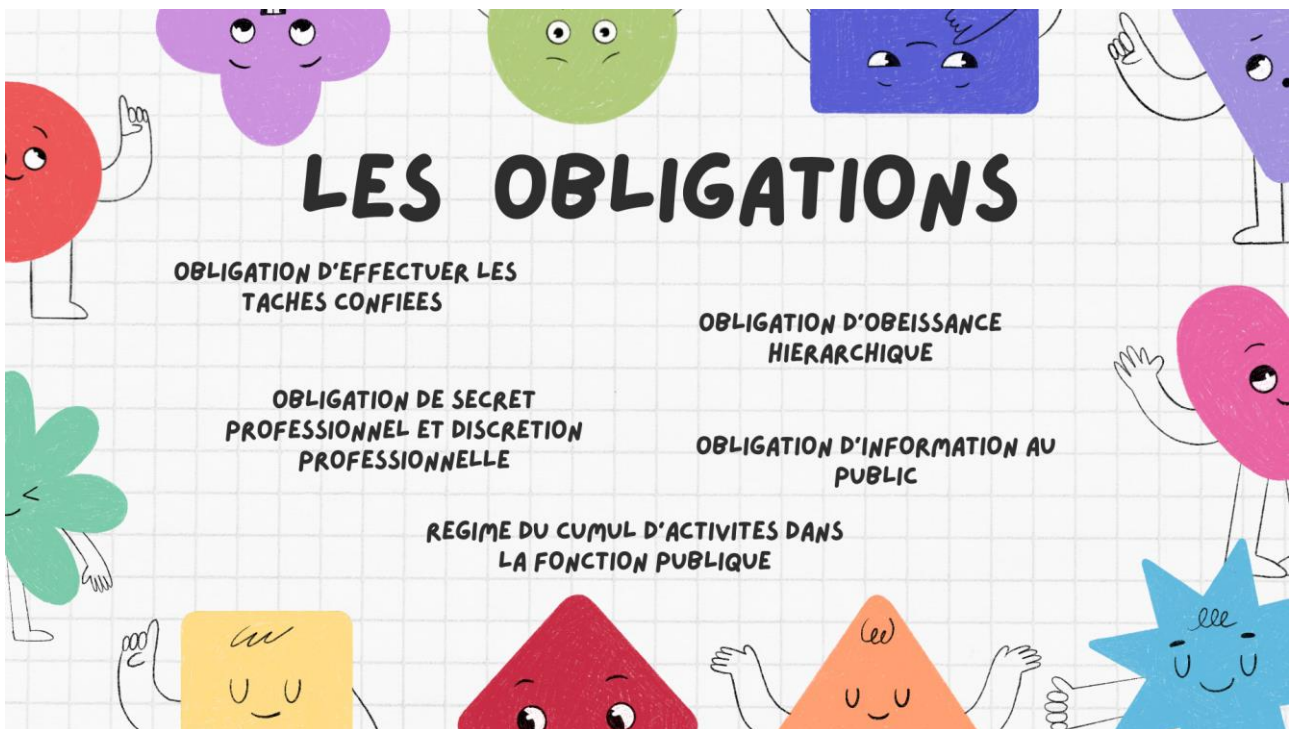
Avec pour qualification :

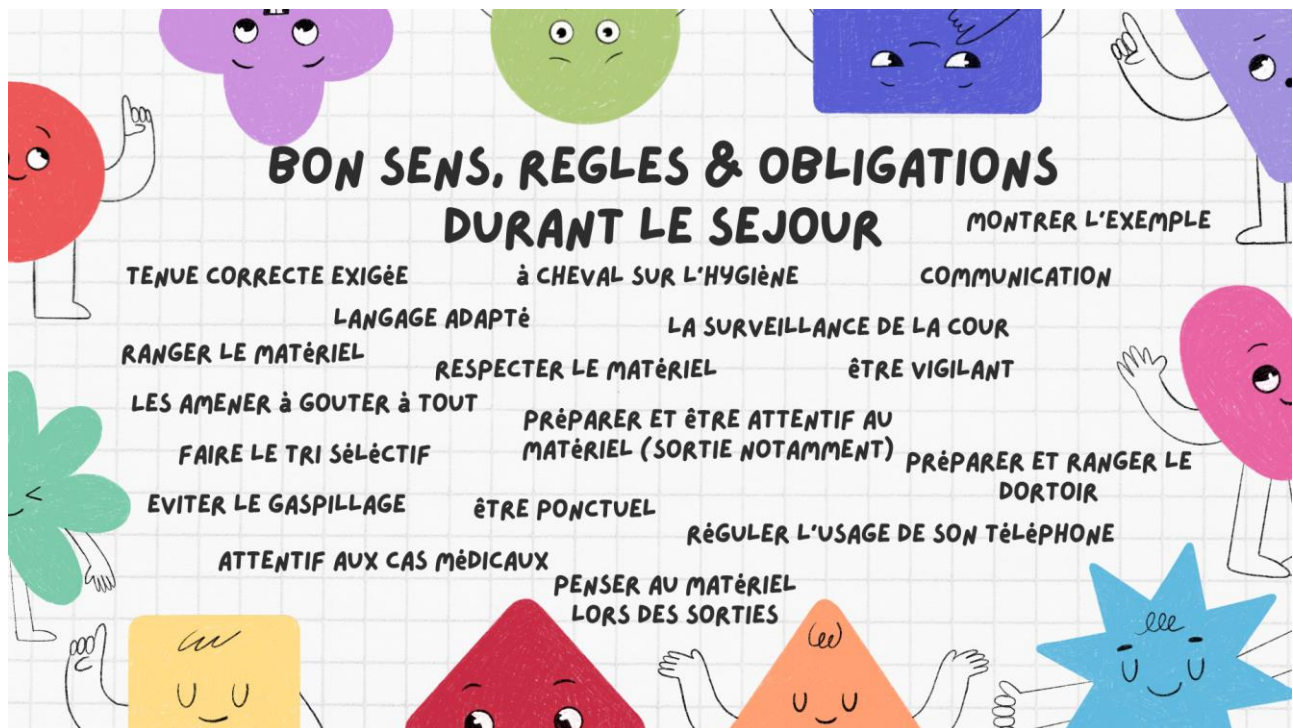
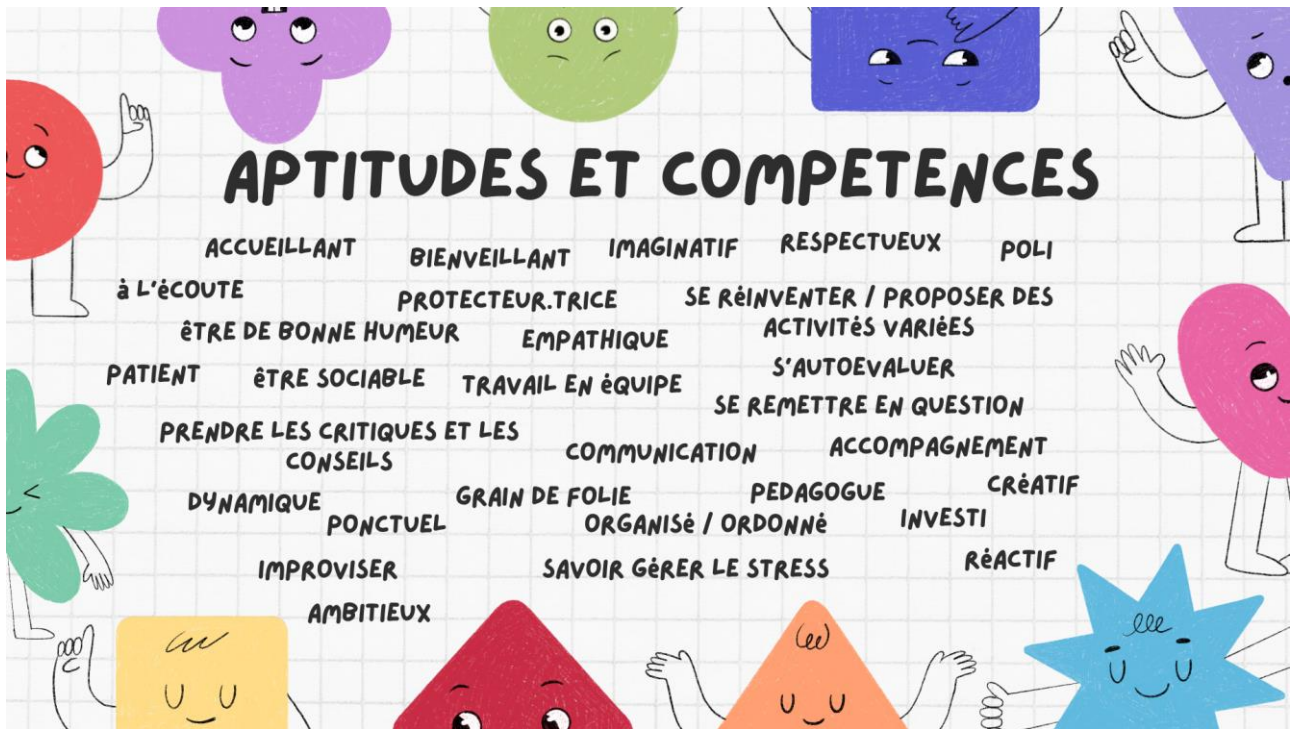
- 50% de **titulaire** d'un diplôme de l'animation (BAFA, CAP Petite Enfance, ...) ;
- Moins de 20% de **non qualifié** ;
- Par conséquent maximum 50% de **stagiaires** d'un diplôme de l'animation.

Toutes les personnes qui participent à l'encadrement d'un accueil de mineurs doivent produire, avant leur prise de fonction, du ou des documents attestant de leur(s) qualification(s) au titre de sa fonction dans l'accueil : (photocopies de diplôme, attestations de formations en cours, carte professionnelle d'éducateur sportif, ...), d'un document attestant qu'elle a satisfait aux obligations légales en matière de vaccinations.

Lors des réunions de préparation pour l'été, l'équipe a travaillé sur les rôles et obligations, règles de fonctionnement et bon sens des encadrants au cours des différents moments de la journée. Voici les caractéristiques du portrait robot d'un encadrant en Centre de Loisirs d'après les animateurs :







6) LES DIFFERENTS LOCAUX ET ESPACES RESSOURCES

Tous les locaux utilisés par le Service Enfance Jeunesse sont concentrés au même endroit dans Saint-Sulpice-de-Pommeray et donc facilement accessibles par toutes les tranches d'âges.

L'équipe de direction dispose d'un bureau qui se trouve adjacent au local ados. Un local matériel, un local « plein air », une infirmerie, un WC pour le personnel.

Le centre de loisirs utilise les locaux de l'école maternelle et élémentaire, à savoir : la salle du Centre de Loisirs, la salle de Garderie élémentaire, l'ancienne classe de CM2, des sanitaires adaptés (petits et grands séparés), de cours, d'une cuisine, un dortoir, la salle de l'Ardoise (en DOJO ou pas) et la salle du R.A.S.E.D (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) est utilisée en juillet et en août comme salle pour l'équipe d'animation (réunion, préparation, ...).

L'équipe d'animation du groupe des petits peut avoir également recours à la salle de jeux ou motricité de l'école maternelle (et du matériel à usage uniquement intérieur dans le grand placard et à ranger à l'identique après utilisation), de la cour et des petits vélos (pour les animations pédagogiques uniquement) (pas d'emprunt possible des jeux de sables de l'école).

Le restaurant scolaire avec une cuisine, et ouvert pour le centre de loisirs, après signature d'une convention avec Restauval. Les enfants, par roulement, mangeront en intérieur ou en extérieur sous des barnums.

Il est également possible d'utiliser d'autres équipements communaux plus spécifiques, dont :

Le gymnase (Restauré aux normes et agrandi en 2000, il abrite un certain nombre d'équipements sportifs pour les activités handball, basket-ball, tennis et tennis de table)

Le terrain de football :



Le terrain stabilisé (Avec panier de basket) ;

Le City Stade ;

Le terrain de tennis extérieur ;

La table fixe extérieure de tennis de table ;

L'aire de jeux (Aménagée pour les enfants, jusqu'à 12 ans) ;

La salle polyvalente et son espace vert

La salle du foyer et la salle annexe.

La forêt domaniale de Blois (accessible à pied, environ 850 m de marche) est également un lieu propice pour organiser des activités de pleine nature ou des grands jeux.

Il est important que chaque intervenant connaisse les lieux, leur matériel, leurs intérêts et leurs problématiques, mais aussi leurs règles de sécurité. Un projet spécifique d'animation peut faire l'objet de mise en situation pour qu'intervenant et public s'approprient leur usage. Les consignes de mise en sécurité font l'objet d'un intercalaire spécifique dans le classeur de liaison de chaque groupe. Une visite des locaux est organisée lors d'une des réunions de préparation.

7) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques sont fixés par l'équipe de direction et les animateurs de chaque équipe d'animation des différentes tranches d'âges. Ils répondent aux objectifs du projet éducatif de la commune. Les propositions d'activités de chaque animateur (ou projets d'animation) doivent également découler de leurs objectifs pédagogiques personnels.

La réalisation (totale, partielle ou nulle) de ces derniers sera évaluée individuellement, à l'aide de l'outil en annexe.

Groupe des Petits : Juillet/Août

1) Objectif Éducatif : Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre des vrais temps de loisirs et/ou de vacances selon leurs attentes, afin que leurs temps libres ne soient pas des temps de désœuvrement et d'ennui.

- ↳ Favoriser la mise en place d'activité dans un cadre ludique et estival
- ↳ Développer la mise en place d'animations en temps calme
- ↳ Proposer de la nouveauté, développer de la découverte et de l'imaginaire

2) Objectif Éducatif : Faciliter leur accession à l'autonomie et la prise de responsabilités au sein de la société, tout en respectant leurs stades de développement psychologique et physiologique

- ↳ Intégrer les enfants de manière équitable dans les groupes
- ↳ Favoriser le contact et la sociabilisation
- ↳ Tenir compte de ses besoins, de ses envies

3) Objectif Éducatif : Porter un regard bienveillant sur chaque jeune et ne désespérer d'aucun.

- ↳ Favoriser l'écoute et le besoin de l'enfant
- ↳ Développer la notion d'encouragement entre les enfants et avec l'adulte
- ↳ Développer l'empathie
- ↳ Mettre en place un environnement d'accueil bienveillant où chaque enfant est valorisé et respecté avec un accompagnement individualisé pour favoriser l'épanouissement de chacun, même dans les moments de difficulté, en offrant des encouragements et un soutien adapté

Groupe des Grands : Juillet/Août

1) Objectif Éducatif : Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre des vrais temps de loisirs et/ou de vacances selon leurs attentes, afin que leurs temps libres ne soient pas des temps de désœuvrement et d'ennui.

- ↳ Développer l'imaginaire de l'enfant
- ↳ Plonger l'enfant dans une ambiance estivale
- ↳ Permettre aux enfants de s'épanouir dans les activités proposées

2) Objectif Éducatif : Offrir aux enfants et aux adolescents un cadre pédagogique leur permettant de s'ouvrir à de nouveaux horizons et à différentes cultures, d'élargir leurs champs de connaissances et de compétences, d'aller de découvertes en apprentissage, de se découvrir et de se respecter mutuellement.

- ↳ Cultiver l'entraide entre les enfants
- ↳ Transmettre et développer les valeurs du respect aux enfants
- ↳ Faire découvrir des univers différents aux enfants
- ↳ Proposer des activités avec une composante culturelle, tout en amenant les informations de manière ludique

3) Objectif Éducatif : Faciliter leur accession à l'autonomie et la prise de responsabilités au sein de la société, tout en respectant leurs stades de développement psychologique et physiologique

- ↳ Instaurer des temps d'organisation propices au développement de l'autonomie
- ↳ Responsabiliser les enfants sur des temps collectifs
- ↳ Développer la compréhension des émotions d'autrui

Groupe des Ados : Juillet / Août

1) Objectif Éducatif : Offrir aux enfants et aux adolescents un cadre pédagogique leur permettant de s'ouvrir à de nouveaux horizons et à différentes cultures, d'élargir leurs champs de connaissances et de compétences, d'aller de découvertes en apprentissages, de se découvrir et de se respecter mutuellement

↳ Initier les ados à une culture sportive en nature

↳ Accroître et initier leurs compétences en survie, tout en sécurité

↳ Favoriser l'entraide et le partage

2) Objectif Éducatif : Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre de vrais temps de loisirs et/ou de vacances selon leurs attentes, au sein des structures existantes, afin que leurs temps libres ne soient pas des temps de désœuvrement et d'ennui

↳ Mettre en place un temps où le jeune est acteur du choix de son activité

↳ Mettre en place des temps de parole pour leur permettre d'exprimer leurs envies et ressenti au sein du local ados

↳ Veiller au bon fonctionnement des activités et de temps libre

3) Objectif Éducatif : Faciliter leur accession à l'autonomie et la prise de responsabilités au sein de la société, tout en respectant leurs stades de développement psychologique et physiologique

↳ Permettre aux jeunes d'être acteur du fonctionnement du local ados

↳ Responsabiliser l'ado dans la vie en collectivité

4) Objectif Éducatif : Faciliter l'accès et l'implication des jeunes ou d'adultes au sein de nos structures éducatives en leur permettant de s'investir dans une prise de responsabilités individuelles et collectives



Inclure l'ado dans le réaménagement du local



Favoriser l'implication des ados dans l'élaboration d'activités pour le centre



Permettre aux jeunes et au service technique de collaborer dans un projet commun

8) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Réunion d'équipe



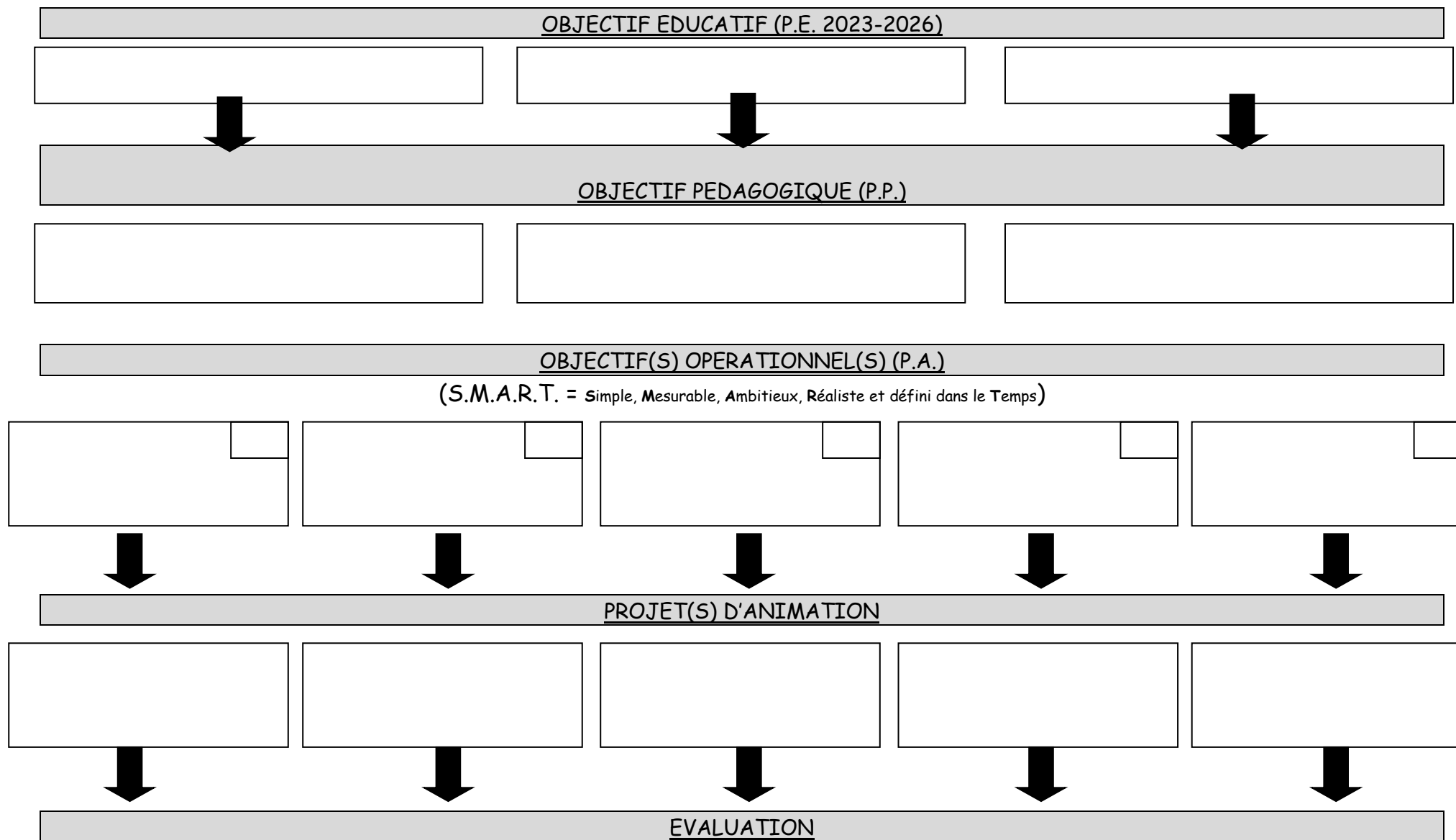
Durant cette réunion, les animateurs exposeront leurs points de vue, commentaires et toutes leurs demandes ou remarques sur la semaine passée et la ou les semaines à venir.

Pour cela différents thèmes seront abordés :

- La pédagogie (retour sur les objectifs) ;
- L'animation (ce qui a été et ce qui n'a pas été) ;
- L'organisation (ce qui a été et ce qui n'a pas été au niveau de la préparation, matériel,...) ;
- Les enfants (problèmes, remarques...).

ANNEXE

METHODOLOGIE DU PROJET EDUCATIF A L'EVALUATION



◇ ATTEINT
◇ PARTIELLEMENT OU ◇ PAS
Pourquoi ?

◇ ATTEINT
◇ PARTIELLEMENT OU ◇ PAS
Pourquoi ?

◇ ATTEINT
◇ PARTIELLEMENT OU ◇ PAS
Pourquoi ?

◇ ATTEINT
◇ PARTIELLEMENT OU ◇ PAS
Pourquoi ?

◇ ATTEINT
◇ PARTIELLEMENT OU ◇ PAS
Pourquoi ?

EVALUATION (OUTIL(S),
CRITERE(S) ET BILAN) :

EVALUATION (OUTIL(S),
CRITERE(S) ET BILAN) :

EVALUATION (OUTIL(S),
CRITERE(S) ET BILAN) :